



LE BUREAU DES QUESTIONS EXISTENTIELLES

POURQUOI y a-t-il
une station fantôme
dans le métro toulousain ?

AU CAS OÙ. Les usagers les plus attentifs du métro toulousain auront peut-être remarqué cette station, constamment fermée, sur la ligne B. Une station fantôme, dont la bouche se trouve devant le rectorat de l'Académie de Toulouse. Son accès est strictement interdit...

En direction de Ramonville, 47 secondes exactement après avoir passé la station Empalot, un voyageur aperçoit subrepticement une station devant laquelle le métro ne s'arrête jamais. Usager quotidien de la ligne B, l'homme s'exclame : « Je ne l'avais jamais remarquée ! » Le quai est carrelé, mais l'on n'y voit pas d'escalator ni d'affichage. L'espace est faiblement éclairé et entièrement grillagé. « Cela fait froid dans le dos ! On dirait un décor de film ! », rajoute le passager, alors que la rame a déjà atteint Saint-Agne. La seule station fantôme du métro toulousain est baptisée Niel, comme la caserne militaire qui jadis était à sa verticale et comme la ZAC qui l'a remplacée, du nom d'un maréchal de France né à Muret au XIX^e siècle. C'est ce que l'on appelle une réservation technique : un espace souterrain, dont seul le gros œuvre a été réalisé. « Chaque emplacement de station donne lieu à d'interminables débats. Le tracé de la ligne B, à la fin des années 1990, n'a pas dérogé à la règle », raconte Jean-Michel Lattes, président du SMTCT Tisséo. « Pour Niel, c'était du 50-50. Il a donc été décidé d'enfouir un caisson qui permettrait d'aménager ultérieurement une nouvelle station. » À l'époque, on anticipait en effet un fort développement urbain de la zone et l'on envisageait la possibilité de déplacer la gare Saint-Agne sur le site de l'ancienne caserne, afin de créer une plateforme multimodale métro-bus-TER. « Mais il n'y a pas eu d'apport de population suffisant et le projet de seconde gare a été abandonné. Plus personne ne



parle d'une station Niel aujourd'hui parce que le besoin n'existe pas », tranche Jean-Michel Lattes. Ainsi, la station fantôme ne sert qu'à la ventilation du tunnel, à l'accès des pompiers et à l'éventuelle évacuation des usagers en cas de panne. C'est le nouveau site du rectorat de l'Académie de Toulouse que l'on trouve quelque 20 mètres au-dessus. Impasse Charbonnière, presque devant l'entrée de l'édifice flambant neuf, un petit bâtiment en béton, au toit de tôle, biscornu et tagué, semble être le seul témoignage en surface de l'existence de la station abandonnée. Son entrée est fermée à double tour et il n'est pas question de la visiter. Ce que regrette le président de Tisséo : « J'aurais bien aimé, pour rigoler ! C'est un lieu insolite ! Même si j'aurais été certainement déçu... Ce n'est pas non plus une catacombe ! »

Philippe Salvador

LE JOURNAL TOULOUSAIN



MÉDIA DE SOLUTIONS

COMPRENDRE, S'INSPIRER, AGIR 1€

Grand angle p.9
CCI : DES BUDGETS
EN PEAU
DE CHAGRIN

En immersion p.11
TAT PRODUCTIONS :
AU PAYS DES AS
DE L'ANIMATION

JEUDI 16 > 22 AOÛT 2018 · N° 802

RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE

BEST OF



© Christopher Sardegna

R 29141 - 0802- F 1,00€



C'EST L'HISTOIRE D'UNE EMPREINTE ...
... qui s'efface pas à pas

est édité par Scoparl News-Médias 3.1
32 Rue Riquet, 31000 Toulouse
Tél : 09.83.27.51.09
redaction@lejournaltoulouse.fr
Registre du commerce :
RCSB 803 281 880
N° Commission Paritaire:
1016 C 83361
ISSN : 2425.1151
Dépôt légal à parution
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Rémi Demersseman
RÉDACTEUR EN CHEF :
Séverine Sarrat
redaction@lejournaltoulouse.fr
RÉDACTION :
Séverine Sarrat, Nicolas Belaubre, archives.
CHEF DE PROJET WEB :
Fabien Pomiès
CORRECTION :
Thomas Gourdin
PHOTOGRAPHES :
Franck Alix et Hélène Ressayres
MAQUETTE :
Séverine Sarrat
IDENTITÉ VISUELLE :
www.cathycombarous.fr
ANNONCES LÉGALES :
Tél. : 09.83.27.51.41
annonceslegales@lejournaltoulouse.fr
Le Journal Toulousain est habilité
à publier les annonces légales
et judiciaires en Haute Garonne
Tarif préfectoral 2018 : 4,16 € HT la ligne.
ABONNEMENT : 48 € pour 50 numéros
et le contenu numérique.
SERVICE COMMERCIAL
(annonces légales et parutions publicitaires) :
Véronique Lapeyre
Tél : 07.62.89.26.21
service.commercial@lejournaltoulouse.fr
IMPRESSION : Rotimpres (Espagne)
Pol. Ind. Casa Nova
Carrer Pla de l'Estany s/n
17181 Aiguaviva (Girona)
Journal fondé en 1997 par André Gallego



D'après l'organisation mondiale de protection de l'environnement WWF, nous aurions besoin de cinq planètes pour assurer notre survie, si nous gardons le même rythme de consommation et de production de déchets. Rendons-nous à l'évidence : ce n'est pas possible ! Alors, une seule solution s'impose à nous : modifier nos modes de vie et réduire nos émissions qui impactent négativement la Terre. Parce que jusqu'à preuve du contraire, elle ne se régénérera pas et aucune autre n'offre des conditions propices à la vie humaine. N'en déplaise au climatoseptique, c'est à nous de changer car notre planète ne pourra pas le faire à notre place.

Le 1er août dernier, nous avons atteint le Jour du dépassement. Comprenez, nous avons consommé plus que ce que notre planète peut créer chaque année. La situation est donc urgente. À la maison, au travail, dans les transports, en vacances, bref, dans la vie de tous les jours, à l'aide de petits gestes, nous pouvons minimiser notre empreinte environnementale. Car il n'existe pas de changements modestes, seulement de bonnes habitudes à prendre. Certains l'ont bien compris et œuvrent pour réduire notre impact à tous.

Le JT publie, cette semaine, un numéro spécial. Un best of réunissant des réflexions, des projets, des actions d'entreprises, de collectivités ou de citoyens qui se sont engagés dans cette mobilisation pour diminuer l'influence de l'Homme sur son habitat naturel. De quoi inspirer d'autres initiatives.



Séverine Sarrat

Veux-tu

T'ABONNER ?

LE JOURNAL TOULOUSAIN
DES SOLUTIONS CHAQUE SEMAINE

OUI
↓
Merci beaucoup !

Ce sera un plaisir de te compter parmi nos lectrices/lecteurs

J'hésite encore...
↓
Tu aimes lire ?
OUI → Tu es curieux ?
NON → Super ça fera un cadeau pour ta tante !
OUI → Tu aimes essayer de trouver une solution à chaque problème ?
NON → Tu aimes briller en société ?
OUI → Chaque semaine, pleins d'infos constructives pour faire mouche !
NON → Sors de ta grotte et fais nous un chèque !

NON
↓
Tu cherches du papier pour allumer ton barbecue ?
OUI → Ça tombe bien, on t'en livre toutes les semaines !
NON → Tu es pour l'extinction des petits bébés ours polaires ?
OUI → Abonnes-toi, ça urge !
NON → Captain Planet te remercie de t'abonner !

ABONNEMENT 6 MOIS / 26 € : édition papier + Web
ABONNEMENT 1 AN / 48 € : édition papier + Web offert
OUI Je m'abonne au JT !

6 MOIS 1 AN

Nom _____
Prénom _____
Adresse _____
CP _____ Ville _____
Mail _____

Par chèque à l'ordre de : Le Journal Toulousain
 Par carte bancaire n° _____
Expire fin ____/____ Cryptogramme _____

Signature obligatoire

Bulletin à retourner accompagné de votre règlement à
Le Journal Toulousain
32, rue Riquet
31 000 Toulouse

DES PETITS GESTES *pour de grandes économies*

ON-OFF. 700 familles de l'agglomération toulousaine se sont lancées un challenge: faire attention à leur consommation d'énergie, d'électricité et d'eau pendant cinq mois. À travers le défi "Familles à énergie positive", elles ont réalisé des économies substantielles sans aucun investissement financier.

Jt



Éteindre la lumière en sortant d'une pièce. Penser à ne pas laisser couler inutilement l'eau du robinet. Ne pas surchauffer son logement. Tous ces gestes semblent tomber sous le sens tant ils nous sont répétés. Chacun croit les respecter dans son quotidien. Et pourtant. « Il y a une conscience des enjeux écologiques mais elle est assez abstraite. On note par ailleurs une augmentation constante de la consommation d'électricité de la part des foyers français, signe qu'il y a toujours pas mal d'ignorance sur les bons gestes pour la limiter », analyse Mathieu Oulmont, conseiller à l'Espace info-énergie de Toulouse Métropole. Cette structure a proposé à plusieurs foyers de l'agglomération de se lancer dans le défi "Familles à énergie positive". Créé à l'échelle nationale en 2008 par l'association Prioriterre, le challenge s'est décliné à Toulouse sur trois éditions, jusqu'en 2017.

« Le but est de permettre aux participants de réaliser des économies d'énergie sur la base du volontariat et du jeu », explique Mathieu Oulmont. Pendant cinq mois, de décembre 2016 à mai 2017, des familles se sont regroupées en équipe. Objectif : devenir celle qui baissera le plus ses factures d'eau, de chauffage ou d'électricité.

Pour les accompagner dans leur démarche, l'Espace info-énergie leur a distribué un kit comprenant des mousseurs à installer sur les robinets, des joints pour isoler portes et fenêtres, une ampoule LED, mais aussi un wattmètre afin de mesurer la consommation d'électricité de chaque appareil ménager et du compteur général de l'habitation.

À cela s'ajoute un guide listant une centaine d'écogestes à mettre en place. Et qui balaye au passage certaines idées reçues. « Par exemple, à la cuisine, ce n'est pas forcément sur le four que l'on réalisera le plus d'économies », indique Mathieu Oulmont. « Le frigidaire est un des leviers les plus importants. Il est souvent réglé trop froid. On peut aussi l'optimiser en y rangeant les aliments que l'on souhaite décongeler, le frigo profite ainsi de la fraîcheur dégagée. Il faut également penser à le dégivrer deux fois par an ». Avec 4 à 5 millimètres de glace, la consommation du réfrigérateur est effectivement augmentée de 30%.

« On connaît de nombreux écogestes et pourtant, on ne s'y met pas forcément », concède Séverine, 39 ans. Pour changer ses habitudes, cette habitante de Cugnaux a participé au challenge l'an dernier avec ses deux enfants et l'équipe "Jean et ses ecogirls", formée par sept familles cugnaises. Équipe qui a remporté le défi à l'échelle de Toulouse Métropole.

Séverine a notamment dit adieu à ses chauffages d'appoint et a même

éteint celui des chambres. Elle a pris le réflexe d'aérer et d'ouvrir les volets dès le matin, installer un épais rideau devant sa porte d'entrée, brancher ses appareils électriques sur des multiprises à interrupteur pour ne pas les laisser en veille, ajouter une bouteille dans la cuve des toilettes pour limiter l'eau utilisée à chaque chasse tirée, dégivrer son réfrigérateur... « On chronométrait aussi le temps passé sous la douche. Le but était d'y rester cinq minutes. Mon fils voyait ça comme un jeu. Pour ma fille, ça a été plus compliqué, mais on s'y est tenu », sourit-elle. Autant de gestes qui, mis bout à bout, lui ont permis de réaliser 200 € d'économies sur sa facture d'électricité et 40 € sur celle de l'eau.

Pour ne pas que la motivation des premières semaines s'étiolle, Amélie Delaire, animatrice au centre social de Cugnaux, a accompagné l'équipe tout au long du défi. Chaque mois, elle notait sur le site de l'Espace info-énergie les consommations et progrès de chaque foyer. Elle a aussi coordonné des ateliers pour fabriquer des objets utiles. « Nous avons confectionné des boudins



© Franck Aïx / JT

LA TÊTE D'AMPOULE

Comment passer À LA VITESSE SUPÉRIEURE ?

PISTES. 41% des habitants de Copenhague se rendaient à l'école ou au travail à vélo en 2015. La capitale danoise a même battu un record en novembre dernier : il y circule désormais plus de vélos que de voitures. D'après Francis Papon, directeur du laboratoire Dynamiques économiques et sociales des transports, pour que la France suive cet itinéraire, il est d'abord nécessaire de réduire l'usage de la voiture.

« Ce que l'on sait, c'est que plus une politique publique favorisant le vélo en ville est ancienne, plus son utilisation est importante », analyse Francis Papon, directeur du laboratoire Dynamiques économiques et sociales des transports. Ainsi, Strasbourg, ville française où le vélo est le plus utilisé, est montée en selle dès les années 1970 sous l'impulsion de son maire Pierre Pflimlin (centre droit) et n'est jamais redescendue.

Mais pour Francis Papon, la volonté politique seule ne suffit pas. « Communes, régions, État, SNCF, transporteurs, bailleurs sociaux et promoteurs doivent apprendre à se concerter », lâche-t-il. Selon lui, tous auraient un rôle à jouer, que cela soit pour favoriser l'intermodalité ou mettre en place des parkings en bas des immeubles. Si la prise de décision des pouvoirs publics est indispensable, le travail des associations de cyclistes est également important. « Dans les villes où les collectifs sont actifs, beaucoup plus de mesures ont été mises en place », ajoute l'expert.

Plus concrètement, Francis Papon assure que le premier moyen de favoriser l'usage du vélo est de réduire la place de la voiture. « En Italie, dans des villes comme Ferrare ou Parme, les autorités ont mis en place des zones de trafic limité (ZTL) qui sont efficaces. » Ces périmètres, tracés initialement pour protéger les lieux historiques du bruit et les monuments de la noirceur des pots d'échappement, sont réservés uniquement aux véhicules des riverains, des commerçants ou des livreurs, au bus et aux taxis. En libérant l'espace, « les ZTL permettent la multiplication du nombre de cyclistes. » Une stratégie également utilisée en France, à Nantes.

Rétrécir la largeur des routes dédiées aux voitures, réduire le nombre de places de stationnement et en augmenter le prix, instaurer une fiscalité plus équilibrée entre les différents moyens de transport... Tous les moyens sont bons pour le chercheur : « Si c'est plus compliqué de se déplacer en voiture, les gens se tourneront naturellement vers les alternatives, dont les modes actifs. » C'est ce que l'on appelle le report modal.

Deuxième levier d'action : « Il faut également inciter à utiliser le vélo », ajoute Francis Papon. Pour cela, des aménagements urbains sont inévitables. Mais en plus de l'évident besoin de développer des pistes cyclables, des voies à double sens et des "zones 30", le chercheur parle de la nécessité d'augmenter le lien entre les différents moyens de transport : « La SNCF, par exemple, peut agir sur la place qu'elle laisse au vélo dans les trains mais aussi dans les gares. » Ainsi, à Washington DC, il est possible d'accrocher sa bicyclette à l'avant des bus de la ville.

Selon Francis Papon, les campagnes de communication ne sont pas non plus à mettre sur le bas-côté. « Elles ne doivent pas tant aborder la question de la sécurité que promouvoir les bienfaits de ce mode de déplacement sur la santé. » Un mouvement déjà en route. D'après lui, « il faut se rappeler que l'image du vélo a beaucoup évolué en France depuis 20 ans, avant nous ne le considérons même pas comme un moyen de transport. »

Marine Mugnier ✍



FRANCIS PAPON

> Ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, et chercheur à l'Ifsttar (Institut public de recherche sur les transports).

de porte avec des vêtements et des chaussettes usés ou des bouillottes garnies de grains de riz pour réchauffer le lit», détaille Amélie Delaire.

Au final, l'équipe de "Jean et ses écogirls" a réalisé 31 % d'économies d'énergie. L'ensemble des équipes toulousaines, soit 170 familles, ont quant à elles économisé l'équivalent de la consommation énergétique

annuelle de 60 foyers français (323 000 kWh) et l'équivalent de 30 357 douches (2 125 m³ d'eau).

Malgré ces résultats encourageants, le défi "Famille à énergie positive" est en suspens. L'association Prioriterre, qui coordonnait cette action au niveau national, s'est en effet vue retirer

en 2017 une grande partie de ses subventions par le conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes.

À Toulouse, l'avenir du défi est aussi incertain. De leur côté, les familles cugnaises participantes ont désormais des habitudes bien ancrées. « Aujourd'hui, c'est devenu un réflexe, on n'a même plus de besoins de réfléchir », lance Séverine, enthousiaste. « On a l'impression que ces petits gestes ne peuvent pas changer les choses, mais si tout le monde s'y met, cela produit des résultats importants », conclut Amélie Delaire.

Delphine Tayac ✍

« On connaît de nombreux écogestes et pourtant on ne s'y met pas forcément »

Jt

SUR LE CHEMIN *du recyclage*

VISITE. Que devient le contenu des poubelles bleues, dédiées notamment au tri du plastique? Avant d'évoquer son recyclage, quelques étapes intermédiaires sont nécessaires. Le JT l'a suivi, jusqu'au centre de tri des déchets ménagers de Toulouse.

Jt

Comme toutes les semaines, le bip-bip du camion-benne venu ramasser les poubelles bleues résonne dans la rue. Les containers se déversent un à un dans la partie arrière du véhicule et leur contenu est emmené au loin. Plus exactement, ils sont transportés vers le centre de tri des déchets ménagers de Toulouse. « Avec une capacité de 20 000 tonnes par an, nous accueillons tous les emballages des communes de Toulouse, Villeneuve-Tolosane, Cugnaux et Blagnac », explique Frédéric Kruszczyński, responsable des collectes, précisant que ce volume critique est maintenant presque atteint.

Les camions se succèdent alors, impasse Marie Laurencin, dans le quartier de Ginestous, et vident leurs bennes de leurs déchets en papier, carton, plastique, acier et aluminium, dans un hall de réception de 1500 m². Un amas aussi haut qu'une maison, aux couleurs vives et disparates, qu'un cariste, juché sur son tractopelle, troue par endroits. Il charge, en vrac, les emballages pour les déverser dans un trémie. Ceux-ci tombent ensuite sur un tapis roulant et passent dans un décartonneur. Cette machine effectue un premier tri en séparant les cartons bruns du reste des emballages qui sont conduits à la cabine de sur-tri.

« Ils isolent en moyenne 20% de détritrus qui n'auraient pas dû être jetés dans une poubelle bleue »

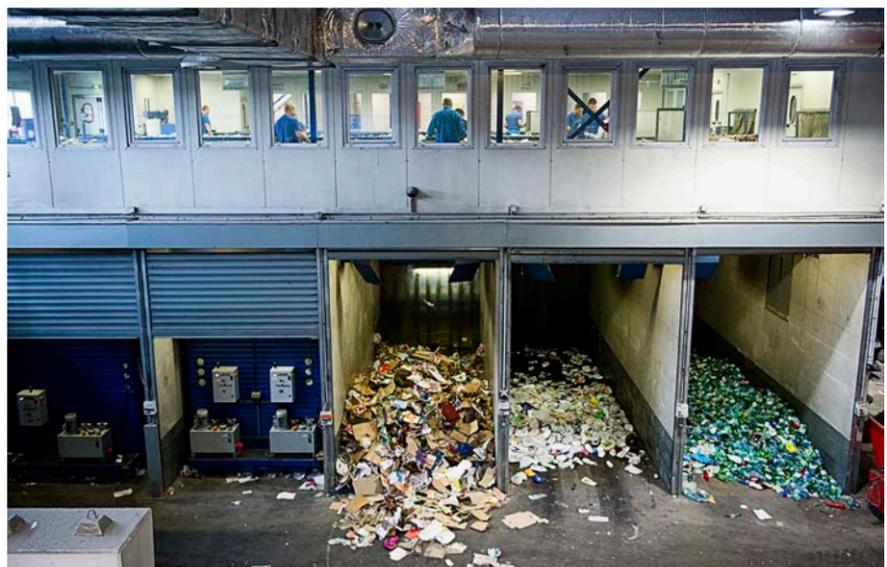
Là, deux trieurs, à la dextérité impressionnante, se relaient toutes les heures et demie pour, manuellement, retirer du tapis les "refus". Il s'agit des déchets qui ont été mal triés par les Toulousains. « Ils isolent en moyenne 20% de détritrus qui n'auraient pas dû être jetés dans une poubelle bleue. On y trouve des sacs remplis d'herbe, des carcasses d'animaux et autres contenant en

verre », note Frédéric Kruszczyński. Et le tapis continuant d'avancer, projetant le contenu dans plusieurs grands tambours de machine à laver, aux mailles de plus en plus étroites pour trier les papiers, des petits éléments de plastiques comme des bouchons et des corps creux (bouteilles et autres

contenants de plastique). Dans un vacarme permanent, les machines trient sans trêve, avant de renvoyer les déchets sur un autre tapis roulant. Au-dessus, passe un aimant qui aspire les

boîtes de conserve et les cannettes afin de les isoler. Mais, dans ce bruit assourdissant, de la musique parvient à filtrer. Elle émane d'une salle, au bout du couloir.

Là, regroupés autour des tapis, une dizaine d'agents s'affairent à un nouveau tri manuel. Certains portent des masques de protection, la poussière étant omniprésente, d'autres des écouteurs sur les oreilles. Mais tous effectuent inlassablement les mêmes gestes. Dans de larges bouches béantes, situées devant leur poste de travail ou sur les côtés, ils jettent encore quelques flacons et bouteilles. Mais l'opération est loin d'être anarchique. « Il faut qu'à l'issue de cette dernière manœuvre, tous les emballages soient répartis par famille, notamment les plastiques: les PET clairs comme les bouteilles d'eau transparentes, les PET foncés comme les bouteilles transparentes de couleur et les Pehd comme les bouteilles de lait ou de lessive », énumère Frédéric Kruszczyński. Effectivement, trois compartiments débordent des trois types de plastiques auxquels plus rien d'autre (ou presque) ne se mêle.





LA TÊTE D'AMPOULE

COMMENT LA FRANCE peut-elle faire mieux ?

MOBILITÉ. Selon Paul Lecroart, urbaniste à l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Île-de-France, le modèle de la voiture reine arrive à bout de souffle dans de nombreuses métropoles internationales. Dissuasion par le contrôle du stationnement, sensibilisation ou densification urbaine sont autant de leviers utilisés pour réduire la place de l'automobile sans toutefois l'exclure.

C'est l'un des sujets polémiques auquel fait face la maire de Paris, Anne Hidalgo. Sa décision de tendre vers la fin des voitures à essence dans la capitale en 2030 a suscité une levée de boucliers dans l'opposition municipale et chez les associations d'automobilistes. Des débats houleux, révélateurs du contexte national. « La France est un des pays d'Europe les moins avancés en matière de place accordée à la voiture en dépit des efforts des maires », souligne Paul Lecroart. « 60 à 65 % des déplacements s'y font grâce à elle, contre souvent moins de 40 % en moyenne à l'échelle européenne, voire moins de 25 % dans des villes comme Amsterdam ou Vienne. »

Selon l'urbaniste, plusieurs pistes de réflexion sont à rechercher chez nos voisins. « La France a beaucoup développé les transports en commun, tout en oubliant de travailler sur le stationnement. Nous avons du mal à pénaliser les automobilistes qui se garent n'importe où. À Paris, par exemple, moins de 10 % des amendes sont payées », souligne-t-il. Plusieurs villes européennes se montrent plus sévères. En Espagne, à Pontevedra, 83 000 habitants, un stationnement non autorisé dans le centre-ville coûte 200 €. En Italie, de nombreuses villes disposent de Zones à trafic limité (ZTL). « Seuls les artisans, les commerçants, les taxis sont autorisés à circuler. Cette politique n'a pas besoin d'aménagements coûteux, il suffit de poser des règles et de les faire respecter », souligne Paul Lecroart.

Autre piste, l'urbanisme. « Il faut partir à la reconquête de nos centres-villes », poursuit-il. Dans l'Hexagone, « on construit encore beaucoup de centres commerciaux en périphérie, favorisant ainsi l'usage de la voiture. Au Royaume-Uni, cela est interdit depuis 1996. Et, en Allemagne, cela est conditionné à l'existence d'une gare à proximité. » L'enjeu est aussi et surtout de rendre les périphéries "marchables".

La pédagogie est tout autant indispensable. Depuis les années 1970, Bogota, la capitale de la Colombie, ferme environ 120 km de routes une fois par semaine. « Les mesures temporaires permettent aux usages de se transformer », estime Paul Lecroart. La ville de Malmö, en Suède, a lancé un concours baptisé "No ridiculous car trips", "pas de trajets ridicules en voiture". Les automobilistes étaient invités à avouer le trajet le plus injustifié qu'ils avaient réalisé avec leur véhicule. En échange, les auteurs des déplacements les plus "ridicules" gagnaient un vélo. En couplant cette campagne à des efforts sur les aménagements cyclistes, « en 10 ans, Malmö a réussi à faire passer la part modale du vélo de 20 à 30 %, une progression énorme », souligne le spécialiste. « Informer les usagers sur la palette de déplacements est aussi très important. Ils n'ont souvent qu'une vision partielle. » La municipalité de Pontevedra édite par exemple une carte indiquant les temps de parcours à pied entre différents points de la ville.

Pour Paul Lecroart, l'enjeu est social, mais aussi économique. Car « les villes les plus prospères à l'échelle européenne sont celles où la place de la voiture est la moins grande ».

Delphine Tayac ✍

PAUL LECROART

> Urbaniste à l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Île-de-France (IAU). Il conduit des études sur l'aménagement des espaces de mobilité et sur les stratégies urbaines innovantes des métropoles.



Ainsi, chaque matériau, dont les propriétés différentes induisent un recyclage différent, pourra être acheminé vers une usine de recyclage compétente. « Le papier, qui reste la majorité des déchets issus des poubelles

bleues, est expédié en vrac vers une entreprise de recyclage située dans le Nord de l'Espagne, le plastique est conditionné en balles et envoyé à Bayonne, et l'acier-alu, en paquets, est transporté jusqu'en Espagne ou au Pays basque.

« Le plastique est conditionné en balles et envoyé à Bayonne »

Quant au "refus", tout est transféré à l'usine d'incinération du Mirail», commente le directeur de collecte du centre de tri. Les entreprises partenaires ne doivent pas être à plus de 1000 kilomètres. « Le recyclage, geste écologique par excellence, n'aurait aucun sens s'il nous fallait augmenter notre bilan carbone pour le réaliser », confirme-t-il.

Tout un dispositif pour atteindre les 100 % d'emballages plastique recyclés d'ici 2025, objectif fixé par le Premier ministre, Édouard Philippe. « Peut-être pas d'ici 10 ans, mais à Toulouse, nous pourrions y parvenir. Pour cela, il faudra investir pour transformer les unités de tri, et faire un travail beaucoup plus important pour sensibiliser la population », estime Frédéric Kruszczynski. Un projet qui ne semble pas effrayer le responsable des collectes toulousaines.

Séverine Sarrat ✍



VOUS ALLEZ EN ENTENDRE PARLER

QUAND LA RESPONSABILITÉ environnementale devient rentable

Mecaprotec est spécialiste du traitement de surface, principalement pour le secteur aéronautique. Cela consiste à modifier l'aspect ou les caractéristiques d'une pièce métallique. En peignant, alliant, sablant ou décupant ; à partir d'aluminium, d'inox, de titane, de zinc ou de nickel. Le site de Muret, où travaillent 430 salariés, est une Installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE), c'est à dire « susceptible de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains ». Dans cette industrie, les normes écologiques évoluent sans cesse : « Tout est encadré par des arrêtés préfectoraux, avec des substances classées, des seuils à ne pas dépasser, en flux et en concentration », explique Pierre Bares, le directeur général de Mecaprotec.

Depuis 2001, le groupe tente de réduire son impact sur l'eau, le sol et l'air. Labellisé ISO 14001, OHS 18001, il devance systématiquement les nouvelles réglementations en s'appliquant avant les autres des cri-

tères toujours plus drastiques : « Après la catastrophe d'AZF, les normes se sont durcies mais nous n'avions pas attendu de nous faire taper sur les doigts. Nous étions déjà en conformité », se souvient celui qui, à l'époque, occupait chez Mecaprotec le tout nouveau poste de responsable sécurité-environnement.

Il a supervisé par exemple le remplacement anticipé de la station d'épuration des eaux usées, une batterie d'analyse de certaines substances en dehors de toute obligation réglementaire, ou une campagne pour s'assurer qu'aucun produit polluant du site n'était rejeté dans le milieu naturel. Des efforts qui relèvent autant de la fibre écolo que du souci de compétitivité : « La sécurité et la qualité environnementales sont des points forts pour rester sur le marché avec notre activité. Nous nous devons d'y être si nous voulons garder une avance concurrentielle », confirme Pierre Bares. La réduction des déchets et des consommations d'eau compense en partie les investissements nécessaires. Chaque étage du groupe est bien sûr concerné et, dans son centre de formation, cinq ingénieurs à temps plein dispensent aux salariés des modules spécifiques à l'environnement.

Philippe Salvador ✍



Jt

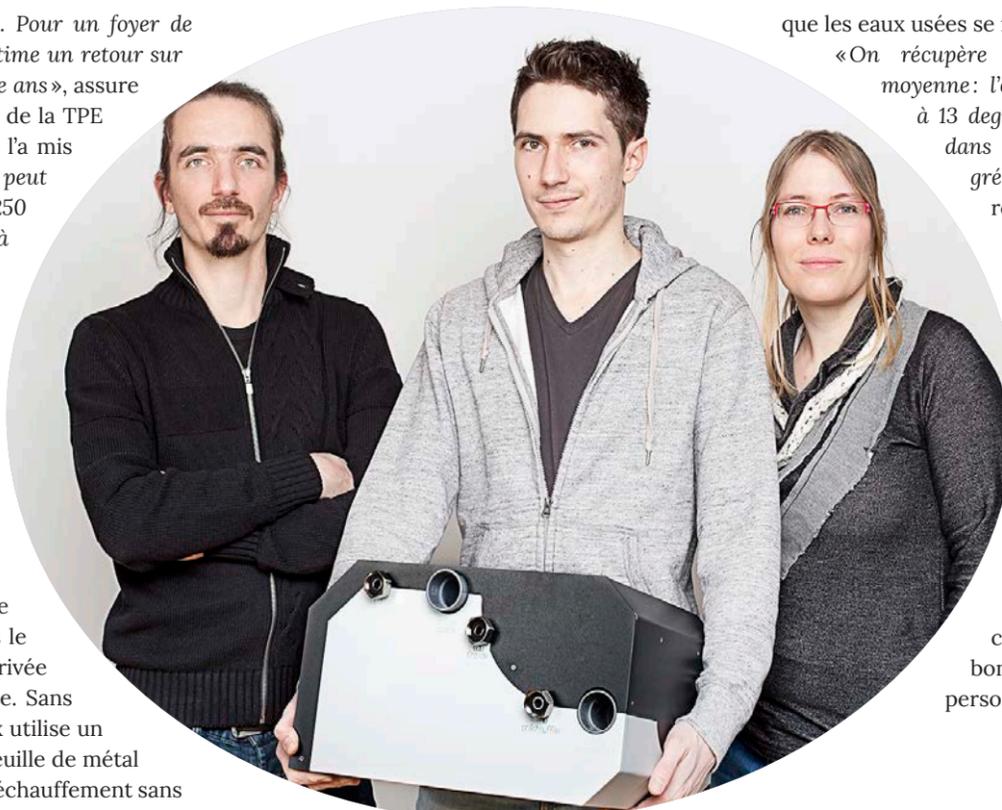


LA SOLUTION DE LA SEMAINE



OBOX réinvente l'eau chaude

« Obox coûte 998 euros. Pour un foyer de quatre personnes, on estime un retour sur investissement en quatre ans », assure Hugo Durou, fondateur de la TPE toulousaine Ehtech qui l'a mis au point. « Une famille peut ainsi épargner jusqu'à 250 euros chaque année et, à terme, diviser par trois sa facture d'énergie. » Un prodige économique rendu possible grâce à un tuyau qui récupère les eaux chaudes usées d'une douche, les amène dans l'échangeur thermique Obox où elles préchauffent l'eau froide avant son passage dans le chauffe-eau puis son arrivée au pommeau de douche. Sans moteur ni pompe, Obox utilise un système basé sur une feuille de métal repliée permettant ce réchauffement sans



que les eaux usées se mélangent aux propres.

« On récupère environ 20 degrés en moyenne : l'eau froide qui arrive est à 13 degrés et, après son passage dans Obox, ressort à 32 degrés », continue Hugo Durou. L'eau bifurque ensuite vers le chauffe-eau pour atteindre 40 degrés. « Ce dernier dépense alors moins d'énergie à réchauffer l'eau qui y pénètre déjà chaude », ajoute-t-il. Ce système, en vente sur le site Amazon, doit être installé à la sortie de la douche, légèrement sous son niveau pour que les eaux chaudes s'écoulent via la bonde. Pour l'heure, 300 personnes l'ont déjà adopté.

Océane Redon ✍



VOUS ALLEZ EN ENTENDRE PARLER

La Révolution Textile, DES VÊTEMENTS ÉCOLOGIQUES et 100% traçables

En lançant sa collection de vêtements en 2014, l'objectif de Myriam Underwood était de créer une marque totalement écologique et transparente: « On se pose souvent des questions sur l'origine de ce que l'on mange, mais aucune sur ce que l'on porte, alors que c'est tout aussi important », explique-t-elle. Après des études à l'Institut français de la mode à Paris, c'est via des reportages que Myriam Underwood, devenue vendeuse de prêt-à-porter, découvre les dessous d'une industrie du textile qu'elle ne s'imaginait pas autant « irrespectueuse de l'environnement et des humains, polluante et cancérigène. » Avec La Révolution Textile, elle a ainsi voulu créer sa propre marque bio et saine. Tous ses vêtements sont traçables, de la récolte de la matière première à l'apport de la touche finale. Sur son site Internet, elle dévoile les procédés de fabrication, la

répartition des prix de ses produits, et les certificats de labellisation des usines partenaires, situées en France et au Portugal. « J'ai créé cette marque parce que je souhaite que mes clients sachent d'où vient ce qu'ils portent. C'est essentiel de connaître l'origine des matières premières, les lieux de teinture et de transformation, etc. C'est ce qui garantit la bonne qualité du produit. » Les principales techniques utilisées dans le processus de fabrication, telles que le tricotage et la teinture, sont par exemple labellisées Oeko-Tex. Myriam Underwood a également choisi de miser sur le lin: « C'est la seule matière écologique que l'on peut trouver en France. Le lin pousse entre la Normandie et le Nord de la France, sans irrigation et sans engrais. Il est très sain, thermorégulateur et antibactérien. En résumé, il est idéal. » Guidée par le désir de faire évoluer les mentalités, Myriam Underwood entend bien faire connaître sa marque en France et à l'étranger.

Léia Hoarau ✍



Jt

👍 LA SOLUTION DE LA SEMAINE 👍

CRÉER SON MÉTHANISEUR domestique avec Picojoule

Générer du biogaz pour alimenter une cuisinière ou un groupe électrogène, ou encore fabriquer un fertilisant pour son potager. C'est ce que propose d'initier l'association toulousaine Picojoule en développant de petites unités de méthanisation capables de produire à l'échelle individuelle. La dizaine de membres se réunit tous les samedis, à la Maison de l'économie solidaire de Ramonville-Saint-Agne, pour animer des ateliers participatifs afin que chacun puisse apprendre à fabriquer son propre méthaniseur. « Cela permet aux particuliers de recycler leurs déchets organiques (toilettes sèches, restes de repas, tonte... ndr), en biogaz (300 litres de méthane par kilogramme) et en engrais naturel (40% plus riche en azote que le compost) », explique Pierre



Delrez, membre de Picojoule. Mais attention, comme le rappelle cet ingénieur en génie de procédés, le fertilisant issu de ces méthaniseurs, s'il est alimenté par le contenu des toilettes sèches, n'est pas à répandre directement sur les produits comestibles car des bactéries impropres à la consommation n'ont pas pu être détruites: « À l'échelle d'une petite unité de méthanisation, nous ne savons pas encore comment chauffer les déchets à 35°C pour tuer ces germes. Mais, à l'association, nous travaillons sur un prototype qui en serait capable. » Un futur développement qui laisse présager d'une possible économie énergétique, voire même d'une totale autonomie.

Séverine Sarrat ✍

GRAND ANGLE

CCI : DES BUDGETS EN PEAU DE CHAGRIN

RÉGIME SEC. Le 10 juillet dernier, Bruno Lemaire, le ministre de l'Économie et des Finances, a annoncé un plafonnement de la Taxe pour Frais de Chambre, qui constitue 2/3 des budgets des CCI. Avec pour objectif 400 millions d'euros d'économie, le gouvernement inquiète les élus de ces chambres consulaires qui s'interrogent sur l'avenir de leurs structures.

Comme la diabolique "peau de chagrin" du roman de Balzac, les Chambres de Commerce et d'Industrie voient leurs ressources, et peut-être leurs jours, se réduire inexorablement. Le 10 juillet dernier, le gouvernement, qui avait pourtant promis une stabilité fiscale jusqu'au terme de son mandat après une précédente coupe de 150 millions d'euros actée fin 2017, a annoncé une nouvelle restriction budgétaire. En plafonnement la Taxe pour Frais de Chambre, principale ressource des CCI, c'est un effort de 400 millions d'euros supplémentaires d'ici à 2022, qui leur est demandé. Entre 2012 et 2022, c'est environ 75 % du budget de fonctionnement de ces établissements publics qui aura fondu comme neige au soleil, suscitant l'inquiétude et la colère des élus concernés. « En divisant les budgets par quatre, le gouvernement nous condamne à une mort lente. Les CCI sont un outil de développement économique du territoire. La question est de savoir si l'État veut les réduire à un organe de relais des politiques publiques ou simplement les supprimer. Dans ce cas, qu'il le dise directement. La seule logique du rabot n'a pas de sens », s'insurge Philippe Robardey, président de la CCI de Toulouse. « L'objectif du gouvernement est inatteignable. Nous sommes favorables à l'idée de faire des économies mais il faut que ce soit supportable et qu'on limite la casse so-



Alain Di Crescenzo (gauche) et Philippe Robardey (droite) dénoncent les réductions budgétaires drastiques des Chambres de commerce et d'industrie.

ciale », défend Alain Di Crescenzo, président de la CCI Occitanie, qui a déjà dû suspendre son activité d'accueil du public les mercredis. « Pour une CCI comme la nôtre, ce sont 400 emplois sur 1 200 qui sont menacés. Nous craignons également une réduction des prestations et la disparition des CCI sur les territoires les moins dynamiques. Or, notre rôle est fondamental dans

« Nous sommes favorables à une logique de mutualisation au niveau régional »

l'accompagnement à la création et la pérennisation d'entreprises ainsi que dans la formation professionnelle et supérieure. C'est l'équité et le développement économique qui sont mis à mal. Nous venons de connaître un pic de croissance qui est en train de s'essouffler. Ce n'est pas le moment de freiner l'appui aux entreprises », précise-t-il. Conscient de l'importance de l'effort demandé, Bruno Lemaire, a encouragé les présidents des CCI à réinventer leurs structures et leur a suggéré plusieurs pistes : redéfinition des missions, facturation des services, mutualisation ou fusion avec les Chambres des Métiers. « Facturer plus systématiquement nos prestations nous mettrait en concurrence avec les entreprises du territoire.

Et ce n'est pas le rôle d'un établissement public », réfute Philippe Robardey. « Nous n'avons pas attendu que le gouvernement nous appelle à nous réinventer. En Occitanie, nous avons déjà mis en place un projet de digitalisation de nos services pour les rendre accessibles en ligne. De même, nous sommes favorables à une logique de mutualisation au niveau régional ou avec les autres chambres. Nous avons, par exemple, centralisé tous les centres de formation autour d'une seule structure régionale », souligne Alain Di Crescenzo qui espère que le ministre reviendra sur les chiffres annoncés afin d'établir, sereinement et dans le dialogue, une feuille de route soutenable.

Nicolas Belaubre ✍

À LA LOUPE



Toulouse, CAPITALE DE L'INNOVATION?

RÉCOMPENSE. Pour la 2^e année consécutive, Toulouse Métropole atteint les finales du prix de Capitale Européenne de l'Innovation. Seule métropole française retenue cette année, la ville rose a tous les atouts pour succéder à Paris au titre d'iCapitale Européenne. Verdict le 16 octobre.

Toulouse enchaîne les distinctions venant saluer son engagement dans l'innovation et la recherche scientifique. Déjà élevée au rang de Cité Européenne de la Science en 2018 et lauréate des City Awards en 2016, la Ville rose est, pour la deuxième année consécutive, en lice pour le titre européen d'iCapitale. Lancé en 2014 par la Commission Européenne, ce prix récompense la ville européenne qui aura fourni les efforts les plus prometteurs pour promouvoir et expérimenter les pratiques innovantes, associer les citoyens dans la recherche de solutions locales et créer un écosystème attractif liant décideurs et entreprises. Seule ville française retenue parmi les 10 finalistes, Tou-

louse devra convaincre lors du "grand oral" à Bruxelles, le 13 septembre prochain, afin de décrocher la palme qui sera décernée le 16 octobre. Bertrand Serp, vice-président de Toulouse Métropole, en charge de l'économie numérique et de la robotique et membre de la délégation qui défendra la candidature de la Ville rose, compte sur le programme Smart City pour faire la différence : « Notre projet de ville durable et intelligente est unique, engagé et participatif. Nous avons impliqué les habitants par le biais d'appels à projets citoyens. Nous n'avons rien fait sans les consulter. La force de Toulouse Métropole, c'est son rayonnement international et la richesse de son tissu entrepreneurial. » Avec plus de 500 millions d'euros investis sur 5 ans dans des projets de véhicules autonomes, de trains supersoniques ou de canopée pour lutter contre les effets du changement climatique, Toulouse Métropole espère ériger son projet Smart City en modèle d'avenir et d'excellence.

Nicolas Belaubre ✍

ELLE MÉRITE DE FAIRE LA UNE

Céline BOUSSIÉ

Ouvrir la voix

Poursuivie en diffamation par son ancien employeur pour avoir dénoncé des maltraitements à l'Institut médico-éducatif (IME) de Moussaron dans le Gers, cette aide médico-psychologique a obtenu sa relaxe en novembre dernier. Elle souhaite maintenant que son combat profite à d'autres.

✍ Marine Mugnier



INDIGNATION «Vous ne choisissez pas d'être lanceur d'alerte, vous le devenez malgré vous», lâche Céline Boussié. Après cinq ans de travail à l'Institut médico-éducatif de Moussaron dans le Gers, elle a décidé de «rompre la loi du silence» en dénonçant une maltraitance institutionnelle. Des enfants, attachés, enfermés et placés sous camisole chimique (fort dosage de calmant qui rend les patients apathiques). «J'aurais 100 000 fois préféré que ces jeunes soient traités avec dignité, alors il n'y aurait pas eu besoin de dénoncer ces agissements.»

BIENVEILLANCE «Faire attention aux autres a toujours été naturel pour moi», raconte celle qui se souvient qu'à l'âge de 12 ans, elle aidait déjà «une grande tante âgée à couper ses morceaux de viande». Des petits gestes altruistes qu'elle juge «trop rares dans une société hyperindividualiste» et qui l'ont amenée à choisir une carrière «tournée vers l'humain».

RUPTURE «Nous, les lanceurs d'alerte, nous ne sommes pas les victimes. Nous sommes les dommages collatéraux», assure Céline Boussié en pensant aux enfants de l'IME. Endosser ce rôle a bouleversé sa vie : «Vous passez pour un empêchement de tourner en rond et plus personne ne veut vous embaucher.»

RENFORT «Pendant le procès, j'ai ressenti un fort sentiment de solitude mais j'ai eu la chance d'avoir un comité de soutien», explique-t-elle, reconnaissante. Afin de ne plus laisser seuls ceux qui veulent dénoncer maltraitements et inégalités, elle a créé, en 2014, l'association "Hand'gnez-vous". «Nous intervenons également auprès de professionnels et de jeunes encore en formation dans le secteur médico-social pour leur apprendre la différence entre bienveillance et maltraitance.» À travers le collectif Metamorphosis, elle réfléchit, avec d'autres lanceurs d'alerte, à un «réel statut» pour les protéger.

INTÉGRITÉ Céline Boussié est la troisième salariée de l'IME à se plaindre de maltraitements institutionnels. Ses anciens collègues ont eux été reconnus coupables de diffamation. Elle, a été relaxée : «Ce n'est qu'au moment où toute la salle s'est levée pour applaudir que j'ai réalisé. Je me suis dit : ça y est, on a réussi pour les enfants», raconte-t-elle au lendemain du verdict rendu par le tribunal correctionnel de Toulouse.

TOP WEB



Antoine MAURICE @AntoineMAURICE 09/08 : #Canicule On note jusqu'à 12 degrés d'écart entre 1 centre-ville et sa périphérie. La solution: planter des arbres car 1 arbre qui respire équivaut à 5 climatiseurs qui tourneraient pendant 20 h... Assez de communication, plantons des #arbres à #Toulouse !

Laurence ARRIBAGÉ @Larribage 10/08 : Top départ pour la #Toulouse International Ladies Cup avec la rencontre #PSG - #BayernMunich ! Le #sport est le meilleur des terrains pour promouvoir l'égalité Femmes-Hommes et lutter contre toutes les inégalités ! Merci aux organisateurs du #TILC pour ce bel événement.

Sébastien VINCINI @SebVincini 10/08 : Presque déçu ne d'être seulement que le #matricule9582 fiché politique dans le cadre de l' #AffaireBenalla. En #Macronie considérez directement les dirigeants du #PS comme vos premiers opposants, vous gagnerez du temps en barbouzerie ! #CNIL #Liberté d'Expression #DisinfoEU #LREM

François BRIANÇON 09/08 : La majorité sénatoriale argentine et l'église catholique ont obtenu satisfaction. Restons solidaires de ces femmes qui vivent, encore et toujours, dans une société rétrograde, dogmatique et violente.

Marc PÉRÉ 10/08 : (à propos d'une attaque contre un bus au Yémen) Dites vous bien une chose: ces enfants, massacrés avant que d'être, ils l'ont vraisemblablement

été par une bombe française vendue par notre industrie à l'Arabie Saoudite. À la fin de l'année 2018, vous entendrez des anges de la Mort venir se vanter des bons chiffres de nos exportations d'armes. Nous sommes des criminels par procuration. Not in my name, assassins.

Jean-Luc MOUDENC 11/08 : Pour protéger la santé de nos concitoyens, des jardiniers et agents d'entretien de notre métropole, mais aussi préserver la biodiversité et respecter l'environnement, nous avons réduit puis abandonné l'usage des désherbants chimiques dans les espaces verts, sur la voirie et dans les lieux accessibles au public dès 2016. Une pratique vertueuse, comme une nouvelle preuve de notre engagement et de nos actions pour relever le défi du développement durable. Un enjeu majeur pour le futur de notre planète et pour les générations présentes et à venir.



Au pays des AS DE L'ANIMATION

MADE IN OCCITANIE. Alors que Maurice le pingouin-tigre débarquait au cinéma il y a tout juste un an, le JT a poussé les portes de TAT Productions, ses heureux parents. Dans le studio d'animation toulousain, les dizaines de petites mains ayant œuvré pour les "As de la jungle" se sont déjà lancées sur un second projet de long métrage.

«C'était un rêve de gosse», lance en souriant David Alaux, membre du trio fondateur de TAT Productions et réalisateur des "As de la jungle", leur premier long métrage. Réaliser un film, un rêve qu'il partage depuis l'enfance avec ses amis, les jumeaux Eric et Jean-François Tosti. Les voilà justement qui sortent tout juste d'un bureau orné d'un portrait du fameux Maurice, le pingouin qui se prenait pour un tigre. Derrière les jeans et tee-shirts de rigueur, si l'ambiance est décontractée, les patrons de TAT Productions ne sont pas des débutants. En témoigne la statuette dorée de l'Emmy Kids Awards, l'équivalent d'un Oscar pour l'animation, remportée en 2015, posée sur une table.

Depuis 2011, les épisodes des "As de la jungle" ont déjà séduit de nombreux jeunes téléspectateurs sur France 3. Les visages de Maurice, de Miguel le gorille et de leurs comparses de la jungle sont nés à quelques pas d'ici.

À l'autre bout du couloir, cachés derrière leurs écrans, Benoît et Laurent, membres de l'équipe de création, donnent corps aux personnages imaginés par les scénaristes. «Nous avons aussi créé tout

l'environnement des "As de la jungle" et les objets ou véhicules qu'ils utilisent», explique Laurent. Après la forêt, ils se plongent désormais dans un univers extra-terrestre. «Nous travaillons sur "Terra Willy", le prochain projet de long métrage. C'est un petit garçon qui se retrouve sur une planète inhabitée», poursuit Benoît, tout en donnant quelques coups de crayon sur sa tablette-écran. Comme cette planète n'existe que dans la tête des scénaristes, Laurent et Benoît sont en plein travail de création. Sur leurs bureaux, des carnets de dessins témoignent de leurs recherches. Ils doivent respecter de nombreuses contraintes: dessiner des objets proportionnés à la taille des personnages, des véhicules à l'ingénierie plausible...

Coiffeurs de dragons et marchands de sable

Dans un autre open-space, nous retrouvons les as de la modélisation. Ici, les infographistes reçoivent des planches dessinées par Benoît et Laurent. Des planches très précises, avec, pour chaque personnage, des vues de face et de profil. Un drôle de dragon apparaît sur l'écran de Vincent. Le jeune modelleur 3D peut lire le curriculum vitae de la bête en question: ce qu'il mange, comment il marche, la forme que prennent ses écailles quand il tourne, l'empreinte de ses grosses pattes... «Notre travail est d'essayer de rester le plus fidèle possible au dessin», explique-t-il. «Je prends chaque élément un par un et je le modélise, c'est-à-dire que je crée une sculpture numérique en trois dimensions, qui pourra ensuite être animée.» Un travail de longue haleine. «Je pense que je vais passer trois mois sur ce dragon!», glisse Vincent. Un per-

sonnage pour lequel il se transforme également en garçon coiffeur: «Je lui mets des poils et je les coiffe dans le bon sens!» De l'autre côté du couloir, Youssef travaille en étroite relation avec Vincent et les autres modelleurs 3D. «Je suis textureur environnement», affirme-t-il en toute simplicité. Un métier qui consiste à créer les différentes textures de chaque élément du

décor des films, du sol aux feuilles des arbres. «J'ai passé du temps sur les "As de la jungle". Je travaillais avec des images déjà existantes, comme des photos de l'herbe pour créer les textures. Mais là, pour "Terra Willy", tout est à faire, ce sont des textures à inventer de A à Z», poursuit Youssef devant l'image

« Notre budget pour ce film était de 5,5 millions d'euros, soit l'équivalent de cinq minutes d'un Pixar »

d'un sol sablonneux aux reflets roses.

Comme Youssef, Vincent et les autres, 130 personnes ont travaillé d'arrache-pied, pendant deux ans, pour donner vie au film Les "As de la jungle". Du scénario au mixage, TAT Productions n'a pas chômé. «Nous devons aller vite, nos moyens étant limités. Notre budget pour ce film était de 5,5 millions d'euros, soit l'équivalent de cinq minutes d'un Pixar», éclaire Jean-François Tosti. Avec l'entrée en production de "Terra Willy", le studio risque fort de se transformer à nouveau en fourmilière. Maurice, le pingouin-tigre, peut rugir de plaisir, la relève est en marche.

J'ai testé... ME PASSER DE SUCRE

Delphine Tayac ✍

ÉTAPE 1 Suis-je droguée ?



Je suis certes gourmande, mais à part adoucir mon café, fondre pour des desserts ou viennoiseries de temps en temps, je ne mange jamais de bonbons ou de gâteaux industriels. Et je privilégie toujours des produits frais que je cuisine. Je suis donc persuadée d'être proche des recommandations de santé. Pour en avoir le cœur net, un calcul s'impose. À raison de trois cafés par jour dans lesquels je glisse deux sucres, cela fait six morceaux par jour. Ajoutons un verre de jus de fruits au petit-déjeuner, qui contient l'équivalent de quatre morceaux, et deux cuillerées de confiture sur le pain, soit un morceau de sucre. Je suis déjà à 11 carrés. L'Organisation mondiale de la santé recommande maximum 50 g par jour soit environ 10 morceaux (voir photo). Je suis bien accro !



ÉTAPE 3

Alléger son cabas

Après avoir passé les étiquettes au crible, j'évite tout biscuit ou plat industriels où la fameuse poudre blanche sert souvent d'exhausteur de goût. Il faut repenser sa liste de course pour privilégier les « sucres complexes qui se diffusent progressivement dans l'organisme », indique Aurore Nougé. Et donc miser sur légumineuses, lentilles, pois chiche, flageolets... Pas de souci avec mon panier habituel de fruits et légumes frais. « Le sucre y est associé à des fibres et donc absorbé plus lentement dans l'organisme. Il faut néanmoins éviter de manger plus de trois fruits par jour », prévient la nutritionniste. Fruits qui ne sont d'ailleurs pas plus fréquentables sous la forme de jus car ils sont débarrassés de la majorité de leurs fibres. À la boulangerie, mieux vaut un pain complet à l'indice glycémique deux fois moins important que le pain blanc.



ÉTAPE 5 Un café noir s'il-vous-plaît !

En remplaçant quelques ingrédients dans ma liste de course, en évitant d'ajouter la fameuse poudre dans les cafés ou yaourts et en supprimant les pâtisseries, ma consommation est déjà tombée sous la barre des 10 morceaux par jour. Océane, journaliste à Toulouse, qui s'astreint un régime "low sugar" depuis deux ans, me prouve qu'il est possible de tenir sur la longueur : « Cela m'a permis de revoir mon alimentation de fond en comble en privilégiant les produits les moins industriels possible. Aujourd'hui, je n'y pense plus et je ne mange du sucre que dans des occasions sociales. » De mon côté, je salive déjà sur ce macaron laissé dans le frigo par mon compagnon. Je me promets que ce sera le seul, à déguster avec un café bien noir bien entendu !

ÉTAPE 2 Apprendre à repérer l'ennemi



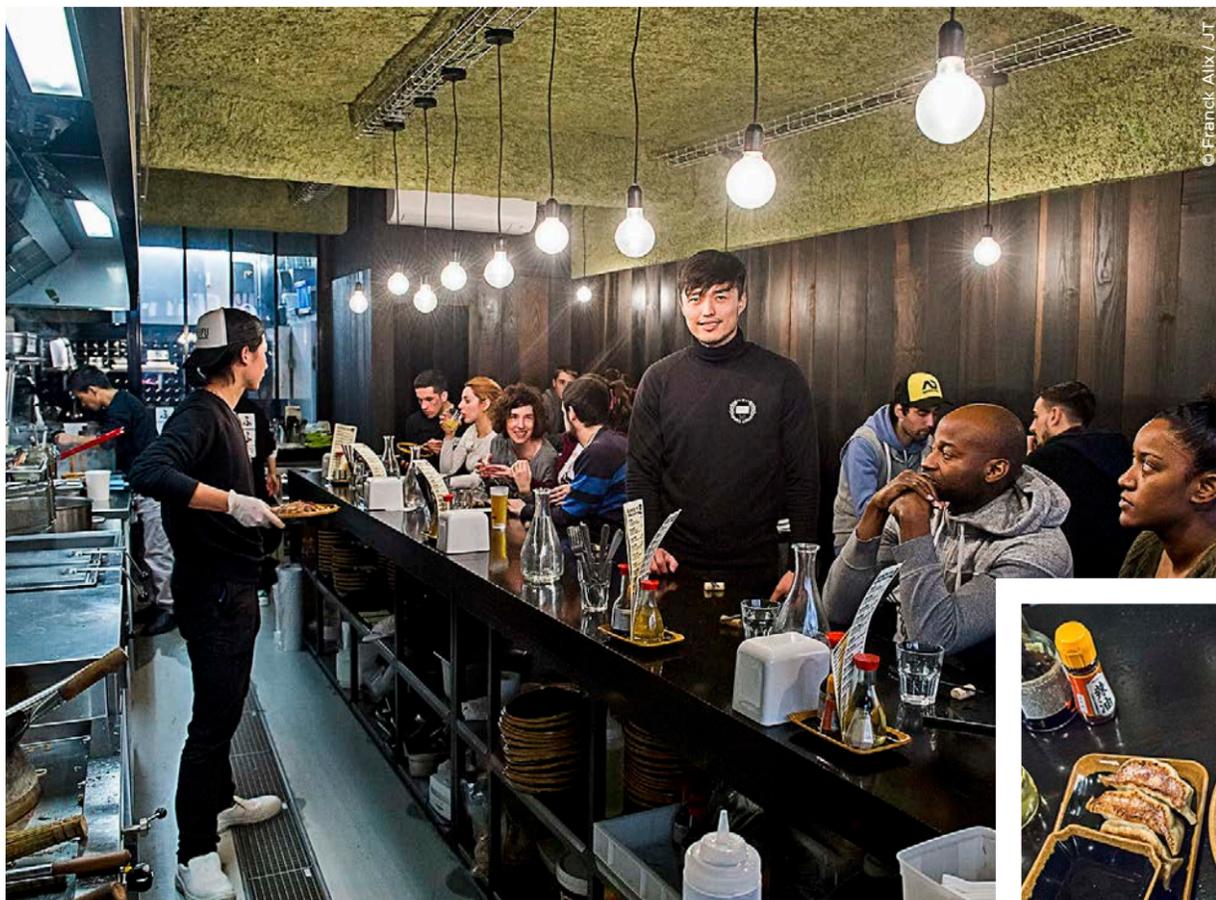
Selon Aurore Nougé, nutritionniste qui intervient entre autres à la maison du diabète de Toulouse, les ennemis à chasser sont les sucres « rapides ou simples. » « La première chose est de prendre le temps de lire les étiquettes », indique-t-elle. Et notamment le pourcentage de sucre contenu dans le produit. Dans les ingrédients, celui-ci se cache sous les mots en -ose comme saccharose, maltose, dextrose, sirop de glucose ou des appellations plus fourbes comme dextrine, maltodextrine, gomme épaississante... Mieux vaut aussi éviter les édulcorants qui « entretiennent l'appétence pour le sucré », prévient la spécialiste.



ÉTAPE 4 Adieu gourmandise ?

Une fois la cassonade cachée au fond du placard, la frustration commence dès le petit-déjeuner. Au revoir la confiture ou la pâte à tartiner et leurs 50 % de sucre. Je les remplace par de la pâte de noisettes qui n'en affiche que 7%. Le dessert est aussi un enfer. Selon Aurore Nougé, « il est important de s'octroyer des plaisirs ». Je teste les gâteaux de la pâtisserie toulousaine Klézia qui privilégie des ingrédients à indice glycémique bas comme la fleur de coco. L'entremets au chocolat est bluffant et me réconcilie avec mon régime.

SORTIR



32 rue Sainte-Ursule, Toulouse,
ouvert 7 j/7 de 11h30 à 15h et de
18h30 à 23h

fufutoulouse 



Fufu, le VRAI SOUFFLE DU JAPON

ÇA SAUTE! Cette table toulousaine propose de découvrir les saveurs et l'ambiance des cuisines du pays du Soleil levant. Ici, ni sushi ni maki, mais du ramen ou des yakosibas, des plats faits maisons et servis 7 jours sur 7 par une joyeuse brigade.

«*Irasshaimase!*», lancent à tour de rôle les cuisiniers du Fufu quand on pénètre dans leur antre. Ce bienvenue en japonais donne le ton. Avant d'entrer dans cette cantine traditionnelle, il faut oublier tout ce à quoi l'on s'attend dans un restaurant nippon. Aucun plateau de sushi ne s'affiche à la carte. Et à voir les énormes woks qui crépitent sur les impressionnants foyers de la cuisine, on comprend vite que pas un poisson cru ne pourra être servi. Alors que les chefs s'affairent devant de gros bouillons, tout en échangeant en japonais, autour d'eux, les clients commencent à s'installer sur les petites tables ou au comptoir. «*Le spectacle est dans les cuisines! Il n'y a pas de musique de fond, la nôtre est jouée par les plats*», reconnaît Théo Bolor, le cogérant de Fufu Capitale. Il y a six mois, rue Sainte-Ursule, il a ouvert avec son équipe les portes de cet établissement, le troisième de l'enseigne Fufu. Ce concept de "Japanese noodle bar" a été lancé à Bordeaux en 2010 par Ludovic Chassagne, un Français ayant vécu au Japon. «*Les restaurants de ramen, ces soupes constituées de pâtes, viande ou encore algues, sont très courants au Japon, beaucoup plus que les sushis! Nous avons en France une image déformée de la gastronomie japonaise*», explique Théo Bolor. Après s'être occupé de la communication des restau-

« Le spectacle est dans les cuisines! Il n'y a pas de musique de fond, la nôtre est jouée par les plats »

rants Fufu de Bordeaux, il découvre que Toulouse ne compte pas de véritable restaurant de ramen. «*Je me suis dit qu'il y avait quelque chose à faire ici, nous avons donc cherché un local bien situé, nous sommes également allés au Japon pour nous inspirer le plus possible de ce qui se fait là-bas*», poursuit le jeune gérant. Et le ramen a déjà séduit les Toulousains. Depuis le mois de janvier, les 17 places assises de Fufu sont bien souvent prises d'assaut, des files d'attente se sont même formées devant la porte... Midi et soir, 7 jours sur 7, on peut donc déguster ramen, mais aussi yakisoba (des nouilles sautées avec des légumes ou de la viande), donburi (riz avec du porc ou des gambas panés) ou encore gyozas (raviolis frits en forme de beignets). Les cuisiniers ne chôment pas. Ici, les plats sont faits maison, y compris les nouilles confectionnées sur place grâce à une machine spécifique. Tôt le matin, la journée commence par la préparation du bouillon, nécessitant près de quatre heures de cuisson. Si Fufu fait venir du Japon des produits comme les sauces, le saké, le thé, la limonade ou la bière, servie en pression, il met un point d'honneur à travailler uniquement avec de la viande française. «*Nous voulons proposer une cuisine simple et de qualité à un prix abordable. Le ticket moyen se situe autour de 13€*», poursuit Théo Bolor. Pour ce tarif, le client peut également voir son plat s'assembler sous ses yeux à une vitesse vertigineuse et entendre le "fufu" sortant de la bouche des chefs qui soufflent sur le feu.

Maylis Jean-Préau 



C'est une petite découverte mais qui, à long terme, pourrait bien révolutionner les pratiques agricoles. Grâce aux micropeptides, mini protéines produites par les plantes elles-mêmes et repérées pour la première fois par des chercheurs toulousains du Laboratoire de recherche en sciences végétales (LRSV), la start-up MicroPep s'est engagée dans la voie d'une alternative aux engrais chimiques. «Le potentiel est extraordinaire mais il reste tout de même beaucoup de barrières à lever», tempère Thomas Laurent, directeur général de MicroPep. Le secret de ces fameuses micropeptides? Elles permettent de réguler l'expression des gènes des plantes de façon temporaire et sans modifications d'ADN. Des molécules qui ont donc à la fois le pouvoir de stimuler ou au

contraire d'inhiber la germination d'une plante. «Nous avons identifié plusieurs peptides pour le soja ou le maïs mais il en reste beaucoup à découvrir et chacune est spécifique à une plante», lance Thomas Laurent.

Rapidement repérées par Toulouse Tech Transfer, la société d'accélération de transfert de technologie rattachée à l'Université fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées, les recherches menées notamment par Jean-Philippe Combiere ont fait l'objet dès 2014 d'investissements et de plusieurs dépôts de brevet. La start-up, fondée en 2016, est déjà lauréate du Concours mondial de l'innovation.

Des mini protéines bio POUR REMPLACER LES PESTICIDES

BIOCONTRÔLE. Pour lutter contre l'emploi massif de pesticides dans l'agriculture, des chercheurs toulousains ont découvert des mini protéines capables d'agir naturellement sur les plantes. Une révolution que la start-up MicroPep s'applique à ériger en alternative économiquement viable.

Mais avant de renvoyer les fertilisants et autres herbicides comme le glyphosate aux oubliettes, le chemin est encore long. La recherche continue entre autres sur la question de l'application des micropeptides: «Elles sont impossibles à extraire. La méthode consiste donc à synthétiser les séquences pour les recréer. Pour les appliquer, plusieurs modes existent suivant l'effet désiré. Pour le maïs, on procède par enrobage de semences mais la formulation peut être aussi liquide», détaille Thomas Laurent.

Les prochaines étapes pour MicroPep: obtenir les autorisations pour lancer les essais en champ et enfin travailler sur la production industrielle pour démontrer la viabilité économique du projet. Avec pour objectif de proposer davantage de solutions naturelles pour le marché des biostimulants, estimé à 1,6 milliard d'euros et en croissance de plus de 10% par an.

Nicolas Mathé ✍

Retrouvez l'intégralité du spectacle

Enfoirés 2018
Musique !

AMIR - JULIEN ARRUTI - JEAN-LOUIS AUBERT - BÉNABAR
AMEL BENT - TAREK BOUDALI - PATRICK BRUEL - NICOLAS CANTELOUP
SÉBASTIEN CHABAL - VINCENT CHAILLET - JULIEN CLERC
PATRICK FIORI - LIANE FOLY - ÉLODIE FONTAN
MARIE-AGNÈS GILLOT - KENDJI GIRAC - JENIFER - MICHAEL JONES
CLAIRE KEIM - PHILIPPE LACHEAU - MICHÈLE LAROQUE
MARC LAVOINE - CHRISTOPHE MAË - MIMIE MATHY - MC SOLAAR
KAD MERAD - LORIE PESTER - SOPRANO - TAL
CHRISTOPHE WILLEM - MICHAËL YOUN - ZAZ - ZAZIE ...

Disponible en double CD et double DVD

PLUS QUE JAMAIS, LES RESTOS DU COEUR ONT BESOIN DES DONS DE CHACUN !
CHAQUE CD OU DVD VENDU = 17 REPAS OFFERTS

L'INTÉGRALITÉ DES BÉNÉFICES DE LA VENTE DES DOUBLES CD ET DVD SERA REVERSÉE AUX RESTAURANTS DU COEUR POUR LEURS ACTIONS 2018/2019.

Pour vos dons aux Restos

PAR CHÈQUES À : RESTAURANTS DU COEUR - 75515 PARIS CEDEX 15

PAR INTERNET : WWW.RESTOSDUCEUR.ORG



Vos ANNONCES LÉGALES dans votre hebdo

annonceslegales@lejournaltoulousain.fr

Tarif de Publication : L'annonce légale est facturée en fonction du nombre de lignes publiées selon les normes fixées par l'arrêté ministériel du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales. La version consolidée du 1^{er} janvier 2018, fixe le prix de la ligne à 4.16€ HT pour le département de la Haute-Garonne.



AVIS PUBLIC



AVIS AU PUBLIC

CONCERTATION PREALABLE SUR LE PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DU QUARTIER MIRAIL UNIVERSITE (mise à jour du dossier et des modalités)

Monsieur le Président de Toulouse Métropole informe que, par délibération du 15 février 2018, le Conseil de la Métropole a ouvert la concertation préalable au projet de renouvellement urbain du quartier Mirail Université dans le cadre du N-PNRU.

Cette concertation est ouverte du 26 mars 2018 au 28 octobre 2018. Au mois de mars 2018, un premier avis au public a fait l'objet d'une large diffusion. Le présent avis vient informer le public de la mise à jour du dossier de concertation et de l'organisation d'une nouvelle réunion publique.

L'élaboration du projet de renouvellement urbain de Mirail Université fait suite à l'inscription d'une partie du quartier en « Quartier Prioritaire de la Ville » et à la réalisation d'un diagnostic urbain en 2016 - 2017 par l'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement de Toulouse (AUAT).

Les enjeux identifiés dans le diagnostic urbain et auquel s'attache à répondre le schéma directeur d'aménagement sont, notamment de :

- Redonner de l'attractivité au territoire ;
- Clarifier la vocation des espaces et d'organiser des polarités équilibrées ;
- Désenclaver le quartier ;
- Redynamiser la vie de quartier.

La concertation sur le projet de renouvellement urbain associera pendant toute la durée du projet les habitants, usagers, associations locales, collectivités et toutes autres personnes concernées.

Un premier dossier de concertation portant sur les axes fondamentaux d'aménagement du quartier a été mis à la disposition du public à partir du 26 mars 2018 et a constitué le support d'un premier temps fort d'animation de la concertation, durant le mois d'avril 2018.

Le second temps fort de la concertation porte sur le schéma directeur du projet de renouvellement urbain Mirail Université. Les modalités sont précisées par le biais du présent avis au public.

MODALITES DE LA CONCERTATION

En vertu de l'article L. 103-2 du Code de l'Urbanisme, les modalités de concertation du public suivantes ont été arrêtées :

- La tenue d'une réunion publique de présentation du projet de renouvellement urbain Mirail Université, le lundi 24 septembre 2018 à 18h30 à la salle polyvalente de Mirail Université, 14 Chemin du Mirail à Toulouse

- Un dossier de concertation mis à jour à partir du 20 août 2018 et mis à disposition du public aux jours et heures d'ouverture habituels au siège de Toulouse Métropole, 6 rue René Leduc à Toulouse, et à la Mairie de quartier Reynerie, 5 rue de Kiev à Toulouse

- Un registre visant à recueillir les observations du public sera disponible au format papier dans ces 2 lieux de concertation

- Un registre numérique visant à recueillir les observations du public sera disponible sur la plateforme Je Participe accessible depuis le site web de Toulouse Métropole : <http://www.toulouse-metropole.fr/je-participe/concertations>. Le dossier de concertation mis à jour y sera également téléchargeable à partir du 20 août 2018.

A l'issue de cette concertation préalable, Monsieur le Président de Toulouse Métropole en présentera le bilan devant le Conseil de la Métropole, qui en délibérera.

VENTE AUX ENCHÈRES



**Maître François MOREAU
Avocat
au Barreau de TOULOUSE**
12, PLACE DU SALIN
31000 TOULOUSE
TEL 05.62.26.40.78
FAX 05.62.26.55.92
FMOREAU@AVOCATLINE.FR

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

**JEUDI 27 SEPTEMBRE 2018
A 14 H 00**

**AU PALAIS DE JUSTICE
DE TOULOUSE
2 ALLÉE JULES GUESDE**

**APPARTEMENT T3
AVEC CELLIER
A TOULOUSE (31000)
46 AVENUE LEON BLUM
1ER ETAGE
LOTS 127 ET 170**

**MISE A PRIX :
20.000,00 EUROS**

Le cahier des conditions de la vente n°18/00080 peut être consulté au Greffe du Tribunal de Grande Instance de TOULOUSE aux jours et heures prévus à cet effet, au Cabinet de l'avocat poursuivant ou sur internet www.info-encheres.com.
Visite : MARDI 11 SEPTEMBRE 2018 DE 10 H A 11 H
Seuls les Avocats au Barreau de TOULOUSE peuvent soutenir les enchères

**Me F. MOREAU
Avocat signé**

CONSTITUTIONS



Avis de constitution

Avis est donné de la constitution de la Société par Actions Simplifiée AP2C CONSEIL

SIEGE SOCIAL : LAVERNOSE LACASSE 31410 - 22 chemin de berges

OBJET : Le conseil aux entreprises, consulting, coaching, management de transition, gestion de projet, le développement commercial, ainsi que la formation professionnelle.

DUREE : 99 années

CAPITAL : 5 000 euros

PRESIDENCE : Monsieur Philippe COUMES, demeurant 22 chemin de berges - 31410 LAVERNOSE LACASSE

DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, dès lors que ses titres sont inscrits à un compte ouvert à son nom.

AGREMENT : Toute transmission et cession d'actions est soumise à l'agrément préalable du président

IMMATRICULATION : au RCS de TOULOUSE

Pour avis,

Suivant acte SSP en date du 10/08/2018, il a été constitué une sas. Dénomination: I-MOBILE SERVICE. Objet: Vente au détail de matériels et téléphonie. Réparation et entretien. Siège social: 221 route de seysse, Toulouse 31100 Toulouse. Capital: 100 €. Durée: 99 ans. Président: M. yahaya ahamada, 33 rue des Sablières 94000 creteil. Immatriculation RCS TOULOUSE.



**9 avenue Parmentier -BP 92403
31086 Toulouse Cedex 2**

**MILECINE
FORMATION**
Société par actions simplifiée
au capital de 3.000 €
Siège social : 6 rue Dautezac
31300 Toulouse

Par acte sous seing privé en date du 19/07/2018 est constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : MILECINE FORMATION ;

FORME : Société par actions simplifiée ;

CAPITAL : 3.000 euros divisé en 300 actions de 10 euros ; SIEGE SOCIAL : 6 rue Dautezac - 31300 Toulouse ;

OBJET : la conception et la réalisation d'actions de formation ainsi que l'organisation d'événements, colloques, séminaires, manifestations, dans tous domaines et/ou secteurs d'activités ;

la vente de produits, supports pédagogiques et/ou de matériels liés aux actions de formation quel que soit le domaine ou secteur d'activité ;

la fourniture de prestations de services accessoires aux actions de formation telles que la fourniture d'hébergement et de repas non préparés sur place (tels que plateaux-repas, pique-niques, sandwichs...) à destination uniquement des stagiaires des formations ;

la création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements et fonds de commerce se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-avant ;

la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous droits de propriété intellectuelle ou industrielle concernant ces activités ;

la participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ;

et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;

DUREE : 99 années ; TRANSMISSION DES ACTIONS : Toute transmission de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital est soumise à l'agrément préalable de la société, donné par décision collective extraordinaire des associés ;

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Chaque associé a droit de participer aux décisions collectives, il dispose d'un nombre de voix égal à celui des parts sociales qu'il possède ;

PRESIDENT : Monsieur Nicolas STILHART, demt 6 rue Dautezac - 31300 Toulouse ;

DIRECTEUR GENERAL : Madame ROBERT Alice demt 13 esplanade Compans Caffarelli - 31000 Toulouse ;

IMMATRICULATION : au RCS de Toulouse.

Pour avis,

Pour avis, le gérant

Mr Fabien BENHAMOU

Avis de constitution

Aux termes d'un acte de sous seing privé en date du 8 Aout 2018

Il a été constitué une société avec les caractéristiques suivantes :

Dénomination : COCICONCEPT

Forme : SAS

Capital social : 1 000 €

Siège social : 87 ROUTE DE LOMBEZ 31830 PLAISANCE DU TOUCH

La société a pour objet : L'activité de conducteur de travaux sur tous chantiers d'aménagements intérieurs de bâtiments neufs et à rénover. La recherche, la négociation, la prise de commandes ou de marchés de fournitures, de services ou de travaux de bâtiment auprès de tous clients pour leur en confier l'exécution ;

Et généralement, la réalisation de toutes opérations commerciales, financières, immobilières ou mobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet de la société ou à des objets connexes et susceptibles d'en faciliter le développement ou la réalisation.

Durée de la société : 99 années

Admission aux assemblées et droit de vote : Chaque action donne en outre au droit de vote et à la représentation dans les consultations collectives ou en assemblées générales.

Agrement : Les cessions d'action sont soumises à l'agrément des associés sauf entre ascendants et descendants.

Président : A été nommé président Monsieur Wilfried DE ALMEIDA domicilié au 11 rue Jean WEBER maison 28 31100 TOULOUSE

Directeur général: A été nommé Monsieur Mathieu THOURON domicilié 2 rue Michel Montagne APT 45 Bat c 31170 TOURNEFEUILLE

En cours d'immatriculation au RCS de Toulouse

BFF LOCATION

**Société civile immobilière
au capital de Mille euros
Siège social : 3 Impasse PALAYRE
31100 TOULOUSE
Société en cours de constitution**

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seings privés à TOULOUSE, en date du 10 Aout 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes.

FORME: Société Civile.

DENOMINATION: BFF LOCATION

SIEGE SOCIAL: 3 IMPASSE PALAYRE 31100 TOULOUSE.

OBJET: Acquisition de biens immobiliers patrimoniaux en vue de leur gestion locative

DUREE: 99ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL: Mille Euros, en numéraire.

GERANCE: -Mr Fabien BENHAMOU, demeurant 32 Rue ADONIS, 31200 TOULOUSE

IMMATRICULATION: Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse.

Pour avis, le gérant

Mr Fabien BENHAMOU

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP en date du 09/08/2018, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : SARL Clément ROMERO Menuiserie

Forme : SARL

Capital social : 5 000 €

Siège social : 11 Avenue de la Commanderie, 31490 Léguevin

Objet social : Pose, fabrication et négoce de menuiserie

Gérance : Monsieur Clément ROMERO demeurant 11 Avenue de la Commanderie, 31490 Léguevin

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de TOULOUSE

Pour avis la gérance

Le GIP PPLE lance le portail : PPLE.fr



Le site de référence des informations et de la publicité légale des entreprises

Les trois acteurs du domaine de la publicité légale :

- l'APTE (Association de la Presse pour la Transparence Économique),
- le CNGTC (Conseil National des Greffiers des Tribunaux de Commerce),
- la DILA (Direction de l'Information Légale et Administrative),

mettent à la disposition des usagers un nouveau Portail d'accès à la Publicité Légale des Entreprises : PPLE.fr



Accessible à partir de l'adresse www.pple.fr

ce nouveau site offre un accès unique à l'ensemble des informations légales sur les sociétés et les entreprises commerciales détenues par les sites :

actulegales.fr qui ré référence l'ensemble des annonces publiées dans les journaux français d'annonces légales ;

bodacc.fr qui détient les données publiées sur le Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales ;

Infogreffe.fr qui centralise l'ensemble des documents déposés aux registres du commerce.

Mis en œuvre dans le cadre du GIP (Groupement d'intérêt public) PPLE, le portail offre la possibilité de rechercher une entreprise, soit par :

- l'utilisation de mots-clés à travers une recherche « full-text » ou une recherche avancée,
- soit via le département en cliquant sur une carte de France,
- soit par le code APE,
- soit encore en affichant les dernières entreprises ayant enregistré un mouvement.

Le site offre l'accès à plus de 8 millions d'entreprises et indique pour chacune d'elle, les informations ou publicités légales disponibles sur les sites partenaires. L'utilisateur peut ensuite afficher l'information qu'il recherche directement sur le site partenaire (Infogreffe.fr, Bodacc.fr ou Actulegales.fr).

La mise en place de ce portail vise à contribuer à la transparence économique en associant les 3 acteurs français de la publicité légale.



Notre NUMÉRO DE TÉLÉPHONE

09 83 27 51 41

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP en date du 8 Aout 2018 à Toulouse, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : société civile immobilière,

Dénomination sociale : ALRHSN, Siège social : 327 avenue des Etats-Unis 31200 TOULOUSE,

Objet social : La société a pour l'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers

Durée de la Société : 99 ans
Capital social : 1 000 euros,
Gérants : Larbi BOUMAZA demeurant à 7 chemin du Touch 31170 TOURNFEUILLE Immatriculation de la Société au RCS de TOULOUSE.

Pour avis
La Gérance,

TRANSFERTS DE SIÈGE



Maître Olivier FIS
Notaire à SALIES DU SALAT (31260)
8 Boulevard Jean Jaurès

Par AGE du 22/06/2018, il a été décidé le transfert du siège social de la société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : PLAME
RCS NANTERRE n°449 852 870 / Forme: Société Civile / Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS / Capital social : 1.000,00 € divisé en 100 parts de 10,00 € chacune, numérotées de 1 à 100.

Ancien siège social : RUEIL-MALMAISON (92500), 8 Rue Paul Gimont.
Nouveau siège social : GANTIES (31160), La Serre.

Objet : L'acquisition, la propriété et la gestion de tous biens immobiliers. Et plus généralement toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en faciliter la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

Apports en numéraire : 1.000,00 €.
Gérant : Monsieur Roger Allahoua ME-CHRI demeurant à GANTIES (31160), La Serre, de nationalité Française, né à LYON (2ème Arrondissement), le 05/04/1962, nommé à cette fonction aux termes des statuts d'origine sans limitation de durée.

Clause d'agrément : les parts sont librement cessibles entre associés, entre conjoints ainsi qu'entre ascendants et descendants. Les parts sociales sont librement transmissibles par voie de succession exclusivement au conjoint survivant venant à la succession de l'associé décédé, au conjoint commun en biens d'un associé décédé et attributaire des parts communes dans la liquidation et le partage de la communauté.

Radiation au RCS de NANTERRE et ré-immatriculation suite à transfert de siège au RCS de TOULOUSE. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Me Olivier FIS, Notaire.



Maître Olivier FIS
Notaire à SALIES DU SALAT (31260)
8 Boulevard Jean Jaurès

Par AGE du 22/06/2018, il a été décidé le transfert du siège social de la société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : FLAMEC
RCS NANTERRE n°481 791 002 /

Forme : Société Civile / Durée : 50 ans à compter de son immatriculation au RCS / Capital social : 1.000,00 € divisé en 100 parts de 10,00 € chacune, numérotées de 1 à 100.

Ancien siège social : RUEIL-MALMAISON (92500), 8 Rue Paul Gimont.
Nouveau siège social : GANTIES (31160), La Serre.

Objet : L'acquisition, la propriété non commerciale, l'échange, la prise à bail, la location, la sous-location, l'administration et la gestion de tous biens immobiliers. Et plus généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet, pourvu qu'elles ne portent pas atteinte au caractère civil de la société.

Apports en numéraire : 1.000,00 €.
Gérant : Monsieur Roger Allahoua ME-CHRI demeurant à GANTIES (31160), La Serre, né à LYON (2ème Art), le 05/04/1962, et Monsieur Gérard Eric Marie Bertrand FLACHAIRE de ROUSTAN, demeurant à BOULOGNE-BILLANCOURT (92100), 19 rue de l'ancienne mairie, né à LYON (4ème Art), le 27/05/1967, tous deux de nationalité Française, nommés à cette fonction aux termes des statuts d'origine sans limitation de durée.

Clause d'agrément : les parts sont librement cessibles entre associés, entre conjoints ainsi qu'entre ascendants et descendants. Les parts sociales ne sont pas librement transmissibles par voie de succession.

Radiation au RCS de NANTERRE et ré-immatriculation suite à transfert de siège au RCS de TOULOUSE. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Me Olivier FIS, Notaire.

Forme : SARL Dénomination : JBVI au capital de 1000 €, 754 091 767 RCS TOULOUSE. L'AGE du 01/08/2018 a décidé de transférer le siège social de la société du 16 rue des Pénitents Blancs 31000 Toulouse au 5 bis rue Rimbaud 31130 Balma à compter du 18/06/2018. Modifications au RCS TOULOUSE.

VLB production
SASU au capital de 1 000 euros
Siège social : 21 rue des pâquerettes
31240 L'UNION
RCS TOULOUSE : 824 234 009

Aux termes d'une délibération en date du 01/08/2018, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 21 rue des pâquerettes 31240 L'UNION au 9 B chemin de la Font des Dones 06650 OPIO et de modifier corrélativement l'article 4 des statuts.

Pour avis,
Le président

NANNE COMPTABILITE ET SANTE FINANCIERE
Société par actions simplifiée
à capital variable au capital de 20 €
Siège : Cs 57130 31071
TOULOUSE CEDEX 7
831559166 RCS de TOULOUSE

Par décision de l'associé unique du 13/08/2018, il a été décidé de transférer le siège social au 28 Bis Chemin de la vie vieille 31270 CUGNAUX. Mention au RCS de TOULOUSE.

SOCIETE CIVILE DE MOYENS MONTAMAT-RESTES
Société civile de moyens
Capital Social : 600 Euros
Siège Social : 12 ter Boulevard de la Gare - apt 5 - 31 390 CARBONNE
RCS TOULOUSE 808 642 748

Aux termes d'une délibération en date du 02.01.2018 l'assemblée générale des associés a décidé de transférer le siège social du 12 ter Boulevard de la Gare - apt 5 - 31 390 CARBONNE au 6 quater Route de l'Arize - 31 390 CARBONNE à compter du 01.01.2018.

L'article 3 des statuts est modifié en conséquence.

Pour avis,
Le représentant légal

A.S.E. (ASSISTANCE ET SERVICES AUX ENTREPRISES)
SARL à associé unique
au capital de 200€
Siège social : 3 boulevard Aristide Briand 31600 MURET
RCS TOULOUSE 797 600 145

Par l'AGE du 06/07/2018 il a été décidé du même jour de transférer le siège social au 89 rue Henri Barbusse 93300 Aubervilliers.
Mention au RCS de TOULOUSE ET BOBIGNY

BERTAMUL SCI
Société civile immobilière
au capital de 2.000 €
Siège : 4 Allée du Montvallier
31280 AIGREFEUILLE
819708546 RCS de TOULOUSE

BERTAMUL SCI Société civile immobilière au capital de 2.000 € sise 4 Allée du Montvallier 31280 AIGREFEUILLE 819708546 RCS de TOULOUSE

Par décision du gérant du 31/07/2018, il a été décidé de transférer le siège social à compter du 01/08/2018 au 2 Chemin de Bellevue 31280 AIGREFEUILLE. Mention au RCS de TOULOUSE.

CESSIONS FONDS DE COMMERCE



Maître Olivier FIS
Notaire à SALIES DU SALAT (31260)
8 Boulevard Jean Jaurès

Aux termes d'un acte reçu par Me Olivier FIS, notaire à SALIES DU SALAT, le 03/08/2018, enregistré au SPFE TOULOUSE 3 le 07/08/2018, Dossier 2018 40164, référence 2018 N 02091 est intervenu la CESSION DE FONDS DE COMMERCE par la Société dénommée BUCEPHALE, SARL au capital de 10.000,00 €, dont le siège est à SAINT-SULPICE-SUR-LEZE (31410), 13 place de l'Hôtel de Ville, identifiée au SIREN sous le n° 792 966 160 et immatriculée au RCS de TOULOUSE.

Au profit de la Société dénommée BISTROT DES ARCADES, SARL au capital de 5.000,00 € €, dont le siège est à SAINT-SULPICE-SUR-LEZE (31410), 13 place de l'Hôtel de Ville, identifiée au SIREN sous le n° 840 887 384 et immatriculée au RCS de TOULOUSE.

D'un fonds de commerce de « BAR-DEBIT DE BOISSONS LICENCE IV-RESTAURANT-SNACK », connu sous l'enseigne « Café des Arcades » sis et exploité à SAINT-SULPICE-SUR-LEZE (31410), 13, Place de l'Hôtel de Ville.

Moyennant le prix principal de 190 000,00 EUR, s'appliquant aux éléments incorporels pour 170 000,00 EUR et au matériel pour 20 000,00 EUR.

Entrée en jouissance au 03/08/2018. Les oppositions seront reçues en l'étude de Maître Olivier FIS, notaire à SALIES DU SALAT (31260), 8 Boulevard Jean Jaurès, où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publication au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales (BODACC).

POUR AVIS ET MENTION
Me Olivier FIS, Notaire.



Xavier LASSUS
Avocat à la Cour
55, voie l'Occitane - Bât Actys I
31670 - LABEGE INNOPOLE
Tél. : 05.61.53.25.21 -
Fax. : 05.61.53.27.09
cabinet@xls-avocats.fr

Avis de cession

Suivant acte sous seing privé à Labège (HG) du 05 juillet 2018, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement Toulouse 3, le 10 juillet 2018, Dossier 2018 35116, réf. 2018 A7959,

La société SELAS EGIDE prise en la personne de Maître Stéphane HOARAU, demeurant 4, rue Amélie à Toulouse (31080), es-qualité de liquidateur judiciaire de Madame Caroline RENAULT née VEZLI, immatriculée au RCS Toulouse A 499 857 969, nommée par jugement du tribunal de commerce de Toulouse en date du 11 janvier 2018 et dûment représentée par Maître Xavier LASSUS, Labège (HG), 55, voie l'occitane, avocat près la Cour d'appel de Toulouse, en vertu d'une procuration à cet effet du 03 juillet 2018, A CEDE A

La société « BARBIER STYLE », SAS au capital social de 500 €, RCS TOULOUSE B 840 548 754, dont le siège social est à Quint-Fonsegrives (31130), 4 rue Pechestier, Apt 22, prise en la personne de son représentant légal et associé fondateur Mr Yahya NAJIM et de Mr Abdelkrim MAAMOURI, autre associé fondateur.

Un fonds de commerce de coiffure mixte et esthétique, sis et exploité 1, impasse de la Saudrune, LAUNAGUET (31140) moyennant le prix de 7.000 € payé comptant avant la signature (5.200 € élts incorporels ; 1.800 € élts corporels).

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 18 juin 2018.

Les oppositions, s'il y a lieu seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, au cabinet de Me Xavier LASSUS, avocat, 55, voie l'Occitane, bâtiment Actys I à LABEGE (31670).

Pour avis



Suivant acte reçu par Maître Ludovic ABAB, Notaire au sein de la Société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée « Marie-Christine GEMIN-BONNET Notaire », titulaire d'un Office Notarial à CASTELGINEST, 43, rue du Docteur Matéo, le 27 juin 2018, enregistré à TOULOUSE 3, le 13 juillet 2018, dossier 2018 36067 Référence 2018 n°2011, a été cédé par :

Mademoiselle Marie Alice FERNANDES, restauratrice, demeurant à LAUNAGUET (31140) 22 impasse Dordis à Madame Nathalie Hélène FENECH, secrétaire, demeurant à FENOUILLET (31150) 25 rue du bosq villa 13, un fonds de commerce de fabrication et vente de plats cuisinés sandwiches, boissons et vente de pâtisseries sur place et à emporter, sis à SAINT ALBAN (31140) 16 bis route de Fronton, connu sous le nom commercial BOHEMIA CAFE. Propriété et jouissance fixées au jour de la signature de l'acte. La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de DIX-HUIT MILLE EUROS (18.000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour NEUF MILLE EUROS (9.000,00 EUR),
- au matériel pour NEUF MILLE EUROS (9.000,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion,
Le notaire

DISSOLUTION

STYLE FORME
SAS au capital de 500 €
Siège social : 82 Route De Bayonne
31300 TOULOUSE
810440552 RCS de TOULOUSE

Par AGE du 30/06/2017, il a été décidé la dissolution anticipée de ladite société à compter du 01/07/2017. M. ALLOUCHE JEAN MARC 17 Rue De Capucines 31000 TOULOUSE a été nommé liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au siège social, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Mention au RCS de TOULOUSE

DIVERS

Apport de fonds de commerce

Au terme d'un acte sous seing privé en date du 11 juillet 2018, enregistré à TOULOUSE, le 12 juillet 2018, dossier 2018 34997, référence 2018 A 07930.

Madame BOUTERAA Mouna, de nationalité française, née BEJAOUI, le 17 octobre 1975 à TUNIS (TUNISIE), demeurant 2 Chemin de la Passerelle, 31770 COLOMIERS,

A fait apport en capital à la société YASMYNESS COIFFURE, société à responsabilité limitée à associé unique, en cours de formation, dont le siège social est situé 65 Allée de Bellefontaine, 31100 TOULOUSE.

De son fonds artisanal de coiffure dames, exploité au 65 Allée de Bellefontaine, 31100 TOULOUSE, et immatriculé au répertoire des métiers de la HAUTE GARONNE, sous le numéro 498 434 760.

La valeur du fonds est estimée à 16 000 euros.

En échange de son apport, le propriétaire du fonds désigné ci-dessus sera propriétaire de 160 parts de la société bénéficiaire de l'apport.

La valeur de ces parts s'élève à 100 euros chacune.

Les créanciers disposent d'un délai de 10 jours pour déclarer leurs créances et faire éventuellement opposition à l'apport auprès du greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE.

Les oppositions seront reçues au siège social de la société bénéficiaire, 65 Allée de Bellefontaine, 31100 TOULOUSE.

Pour avis et insertion

Pour vos demandes de DEVIS



32 Rue Riquet
31000 Toulouse



annonceslegales@
lejournaltoulousain.fr



09 83 27 51 41



LERINS INVEST
Société par actions simplifiée au capital de 6.121.450 €
Siège social : Chemin de sous-Tourlelle - 31560 MONTGEARD
817 402 100 RCS TOULOUSE

Modifications diverses

Par décisions de l'associé unique en date du 13 juillet 2018, il a été pris acte de modifier l'objet social :

La société a pour objet exclusif la détermination et la gestion de sa participation au capital de la société dénommée « UNIMAG FAURE ET COMPAGNIE », Société par Actions Simplifiée, au capital de 780.000 Euros, dont le siège social est à SAINT JEAN DU FALGA (09100) 2, Rue Mille Hommes, identifiée au SIREN sous le numéro 935.980.037 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de FOIX.

de la société à compter du 13 juillet 2018 par :

Le contrôle ou la prise de participations ou d'intérêts dans toutes sociétés ou entreprises, françaises ou étrangères, la gestion de son portefeuille de valeurs mobilières, la constitution de toutes sociétés, l'acquisition de la pleine propriété et/ou de droits démembrés sur toutes valeurs mobilières, par voie de cession, d'apport, d'échange ou autrement, le placement de ses fonds disponibles, le financement des affaires dans lesquelles elle est intéressée ; la fourniture de services, de conseils, ainsi que toutes opérations de trésorerie vis-à-vis des filiales et sous-filiales placées, directement ou indirectement, sous son contrôle ; plus particulièrement, toutes opérations d'animation et d'encadrement, organisation, coordination dans la conduite de la politique du groupe, ainsi que toutes prestations administratives, juridiques, informatiques et comptables ; et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

L'article 3 des statuts a été modifié, en conséquence.

Pour avis
Mention en sera faite au RCS de TOULOUSE



9 avenue Parmentier -BP 92403
31086 Toulouse Cedex 2

FINANCIERE MONTARDY
Société à responsabilité limitée
au capital de 626 170 euros
Siège social : 20 rue Henri Rachou
31400 TOULOUSE
512 713 694 RCS TOULOUSE

Aux termes de l'assemblée générale des associés en date du 29 juin 2018, il résulte la constatation de la cessation des fonctions de Mme Catherine CHICHE, à compter du 1er juillet 2018, de ses fonctions de co-gérante, M. Laurent CHICHE demeurant seul gérant.

Pour avis.

RECTIFICATIFS

Rectificatif à l'annonce parue le 05/07/2018 dans le journal toulousain n°796 concernant la société SASU A LA SOURCE. Il convient de lire: «chemin de la baronnesse» au lieu de «route de la baronnesse»; Le siège de la liquidation est fixé au «siège social» et non «chez le liquidateur»

Rectificatif à l'annonce concernant la société MATTIM parue dans le Journal Toulousain n°801 du 09/08/2018. Il convient de lire: l'adresse de liquidation est à l'adresse du liquidateur et non au siège social

Pour vos demandes de DEVIS

32 Rue Riquet • 31000 Toulouse

annonceslegales@lejournaltoulousain.fr

09 83 27 51 41

